

00096

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

NOTE DE PRESENTATION SUR LA STRATEGIE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
DES ETATS MEMBRES DU CILSS :

RESUME DES DOCUMENTS DE STRATEGIE DE :

- Lutte contre la sécheresse et pour le développement
(stratégie révisée 1984)
- Lutte contre la désertification
(document de Nouakchott)
- Proposition d'application de la stratégie de lutte
contre la désertification
(document de concertation CILSS/Club du Sahel)

Lassana COULIBALY
Responsable de l'Unité
Ecologie-Forêts du CILSS

I. - INTRODUCTION

Le CILSS est l'émanation de la volonté politique de huit pays sahéliens de mettre en commun leurs efforts en vue de lutter contre les effets de la sécheresse. Il a été créé en Septembre 1973 à Ouagadougou. Les Etats membres en sont : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et le Tchad.

Les organes de décision du CILSS sont :

- la Conférence biennale des Chefs d'Etat,
- la réunion annuelle ministérielle.

Entre la tenue de ces réunions, l'Institution est dirigée par un Président en exercice assisté d'un Ministre Coordonnateur.

Les mécanismes d'exécution des décisions sont :

- le Secrétariat Exécutif avec siège à Ouagadougou,
- l'Institut du Sahel à Bamako,
- le Centre AGRHYMET à Niamey.

Le mandat et les rôles spécifiques de chacun de ces organes sont détaillés dans les statuts.

Le CILSS est appuyé au niveau externe par les donateurs qui sont organisés dans une institution informelle dénommée le Club du Sahel. Il existe un Secrétariat du Club à Paris auprès du siège de l'OCDE.

Dès sa création, le CILSS s'est attaché à déterminer les conditions de son intervention dans les Etats dans le cadre des objectifs qui lui ont été fixés à savoir : l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la désertification.

Trois séries d'actions ont été entreprises :

1°) Jugulation des effets de la sécheresse

Une série de 612 projets dits de Première Génération (P.P.G.) a été initiée dès 1977 pour la période quinquennale 1977:1982 pour un coût global de 3,5 milliards de \$ US. Les impacts attendus de ces projets étaient d'arrêter les effets négatifs de la sécheresse et d'assurer une production suffisante pour couvrir les besoins.

2°) Détermination et levée des blocages

Il s'agissait de mieux connaître le Sahel par des études dans tous les domaines : écologie, agronomie, sociologie, démographie, hydrologie, climatologie, économie, etc ... pour aider à prendre les décisions adéquates à un développement harmonieux du Sahel.

3°) Réflexion sur le devenir du Sahel

La détermination de la stratégie la plus adaptée au contrôle de la sécheresse .

En fin 1982 , le CILSS avait réussi la mobilisation de 2,5 milliards US pour 60 % des projets du Programme de Première Génération.

A partir delà, des bilans sectoriels ont été élaborés pour évaluer l'évolution de la maîtrise du phénomène de la sécheresse et du développement du Sahel.

Les différentes conclusions des bilans-programmes ont incité le CILSS mieux approfondir la réflexion sur l'approche stratégique du développement.

C'est ainsi qu'en 1984, une nouvelle stratégie de développement a été conçue et elle se traduira par l'élaboration de stratégies d'application telle celle relative à la lutte contre la désertification.

II. - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SAHEL CONCUE ET APPLIQUEE PAR LE CILSS

2.1. La stratégie révisée de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel

2.1.1. Pourquoi une stratégie révisée

Cette stratégie est le dernier stade d'évolution d'une démarche qui part d'une approche sectorielle des problèmes du développement a abouti à une conception globale.

La nécessité de la révision de la stratégie de développement du Sahel né du constat des changements qui affectent le Sahel à savoir :

- Le nombre de sahéliens a augmenté et des mouvements très intenses de populations sont observés. La société sahélienne change et les populations prennent de plus en plus d'initiatives.

- Malgré le volume croissant de l'aide, malgré quelques résultats ponctuels, la situation générale du Sahel s'est dégradée.
- Une plus grande compréhension des phénomènes et des difficultés nous permet d'augurer d'une meilleure efficacité future de nos opérations de développement.

Alors quel rôle pour la stratégie ?

La stratégie régionale aura pour but de faire profiter chaque Etat de la réflexion menée au niveau régional sur les problèmes communs, d'assurer une cohérence entre les stratégies nationales, d'aider à établir un programme d'actions régionales et de faire profiter les sources d'aide de cette réflexion pour un investissement plus efficient des crédits alloués.

2.1.2. Objectifs et contraintes d'une stratégie

2.1.2.1. Les contraintes liées à la population

- Une croissance soutenue avec 70 millions de sahéliens à l'horizon 2010 contre 30 millions en 1980.
- Un bouleversement structurel profond dans la répartition des populations entre ville et campagne en défaveur de cette dernière.
- L'émigration d'une grande part des populations.
- La jeunesse de la population (marché du travail saturé en ville et chômage).
- Inégalité de répartition des populations dans l'espace rural.
- Déresponsabilisation et marginalisation des populations rurales.

En conclusion, les populations sahéliennes ne sont plus maîtres de leur destin.

2.1.2.2. Les contraintes liées à l'économie

- Montée de la dépendance alimentaire

L'alimentation sahélienne est à base de céréales dont la production est perturbée par les aléas climatiques. Donc le déficit de la production par rapport aux besoins croissants détermine des recours fréquents à des apports extérieurs de plus en plus importants.

- Evolution défavorable de l'économie

- . Déséquilibre croissant des balances commerciales
- . Gros poids du secteur public dans l'économie
- . Epargne nationale quasi inexistante

2.1.2.3. La rupture de l'équilibre écologique

Cet équilibre est rompu et le milieu se dégrade sous l'influence de l'irrégularité des pluies de la dégradation des pâturages, de l'appauvrissement des terres et de la déforestation accélérée.

Les prélèvements opérés sur le milieu par les troupeaux, les cultures, la coupe de bois pour satisfaire les besoins d'un nombre croissant d'hommes excèdent la restitution du milieu.

Face à ces trois facteurs constituant les contraintes de changements négatifs du Sahel, la stratégie se devait de définir des objectifs clés pour les contrer. C'est ainsi que trois objectifs sont fixés à la stratégie :

- Faire retrouver la maîtrise de leur croissance et de leur espace aux hommes du Sahel qui doivent redevenir les acteurs de leur propre développement.
- Rétablir une base économique saine permettant de renverser les tendances à la dégradation et à la dépendance alimentaire.
- Trouver une nouvelle gestion de l'espace rurale qui permettent un nouvel équilibre entre le nombre croissant des sahéliens et leur milieu..

2.1.3. Les options stratégiques

2.1.3.1. Rendre à l'homme son rôle d'acteur du développement

Pour cela, il faut une option de développement de masse, c'est-à-dire que le développement doit être l'affaire de tous et la voie doit en être celle de l'évolution de l'ensemble du système rural : approche globale du développement.

Ensuite, il faut réhabiliter et responsabiliser l'homme dans le cadre de son système de production qui constitue un tout et qui doit se modifier de l'intérieur par une multitude d'actions individuelles : participation volontaire des populations. Cela suppose :

- Relever les déficits actuels

Il faut revoir la conception du développement ; donc reviser les méthodes de planification et les rôles respectifs des acteurs du développement.

L'information des populations suscitera leur participation active, tandis que la formation permettra d'appuyer les changements de système de production avec des agents mieux sensibilisés et plus conscients.

Améliorer le cadre de vie par les soins de santé, l'alimentation en eau saine et une politique de l'habitat dans un milieu désenclavé aideront à une participation plus grande.

- Préparer l'avenir à long terme

Rendre aux populations sahéliennes la maîtrise de leur destin dans deux domaines essentiels qui sont la croissance démographique et l'éducation de base ne se fera qu'à long terme : les actions devraient être entreprises dès à présent pour préparer l'avenir.

2.1.3.2. Rebâtir l'économie sur des bases saines

Idées forces

- Elargissement de la base productive de l'économie et en particulier la base agricole et pastorale en améliorant d'au moins 1/3 la productivité moyenne du paysan sahélien.

- Création de conditions socio-économiques favorables pour les producteurs ruraux accroissent leur productivité.

- Nécessité de provoquer une plus grande intégration entre les activités rurales de base et le reste de l'économie.

- Nécessité d'une grande rigueur dans l'allocation des ressources rares et de l'adaptation de l'aide extérieure en volume et en nature aux besoins.

Responsabilisation des producteurs et création d'un environnement socio-économique favorable à ces producteurs par une :

- Politique d'appui aux structures sahéliennes
- Politique de recherche
- Politique d'approvisionnement en intrants
- Politique de gestion des marchés des produits
- Politique de crédit agricole.

Concrètement il s'agira de :

- faire prendre en main par les structures paysannes la diffusion et la distribution des intrants, la commercialisation, la garantie du remboursement des crédits ;

- la puissance publique se limitera aux domaines où elle est irremplaçable : recherche, organisation et protection des marchés, crédit, formation technique à la gestion.

- En ce qui concerne l'élevage, l'espace pastoral sera mieux géré par les actions suivantes :

- . limitation du cheptel aux conditions écologiques du milieu
- . recherche à long terme d'une association plus étroite de l'élevage à l'agriculture
- . approche globale de solutions agro-sylvo-pastorales et responsabilisation des éleveurs.

La sécurité alimentaire sera le résultat d'une politique d'ensemble à savoir :

- rendre complémentaire les mesures préconisées
- assurer la disponibilité des aliments aux lieux où ils sont nécessaires
- accroître la production alimentaire moyenne
- mettre en oeuvre une politique de stockage
- organiser un marché régional
- organiser l'accès au marché international
- articuler correctement les activités rurales et industrielles et de services
 - . d'une part en intégrant les filières agricoles à l'économie nationale par la fabrication d'intrants pour les activités rurales, l'industrialisation en aval des productions agro-pastorales et la création d'entreprises au service du monde rural ;
 - . d'autre part ouvrir le marché du monde rural aux biens de consommation industrielle.

L'extension du marché passera par l'intégration économique régionale.

- Gérer mieux les ressources par leur utilisation rationnelle
- Réorienter l'aide et porter l'aide extérieure au niveau des besoins du Sahel.

2.1.3.3. Réaliser un nouvel équilibre écologique et une nouvelle gestion de l'espace

La stratégie de lutte contre la désertification proposée par le CILSS est la suivante :

Tous les éléments d'analyse qui ont permis de fonder les objectifs de la stratégie de développement du Sahel sont des justificatifs à la nécessité d'une approche stratégique plus solidement élaborée quant à la lutte contre la désertification.

Nous constatons une généralisation de la désertification au Sahel alors que parallèlement la connaissance des phénomènes progresse de jour en jour. Les actions à mener se concevront alors en tenant compte de ces progrès et des expériences accumulées au fil des années.

Six (6) options stratégiques sont retenues par le document :

La participation des populations

La lutte contre la désertification s'articule autour d'un axe central qui est l'engagement volontaire et total des populations. Leur responsabilisation par la garantie foncière et la propriété des produits contribuera à leur mobilisation pour la satisfaction de leur besoin.

L'approche globale

Elle est la méthode générale à encourager près des services de planification et de gestion.

L'approche globale se fonde sur deux principes élémentaires :

- interdépendance des constituants de l'environnement,
- exercice de plusieurs activités à la fois par chaque groupe social qui occupe un espace donné.

L'approche globale est multisectorielle et vise simultanément la production et la protection de l'environnement dans le cadre de programmes cohérents, progressifs et à long terme.

Le principe de l'aménagement du territoire et de la planification

La lutte contre la désertification doit considérer des unités géographiques caractérisées par leurs éco-systèmes de production et leurs populations. Tandis que la planification permettra d'organiser la progression et l'enchaînement des actions:

Les institutions et les services d'Etat

Ils doivent s'adapter à l'approche globale et assister les populations dans leurs programmes.

L'Etat et ses services sont appelés à solliciter et à assister l'organismes et l'action des populations.

Ensuite, les aménagements législatifs sur la propriété foncière, la propriété des produits et l'émergence de codes sectoriels et d'un code rural seront des renforts à l'encadrement du monde rural pour son épanouissement et sa libération vis-à-vis des entraves.

La recherche - la formation et le suivi

Contribuent à la mise en oeuvre des options précédentes. La recherche met à la disposition des utilisateurs du matériel végétal hautement performant et mieux adaptés.

Le développement des études sur la désertification et l'intensification de l'information et des échanges scientifiques et techniques seront un apport de poids à la réussite des opérateurs.

Deux tâches seront assignées à la formation :

- former les populations à la programmation et la gestion de leur organisation et de leurs ressources ,
- fournir des agents hautement qualifiés.

L'évaluation et le suivi à tous les échelons seront des outils indispensables pour mieux adapter les méthodes et les moyens à l'évolution continue de la lutte.

Renforcement et coordination des aides à la lutte contre la désertification

Cela se fera par la concertation au niveau national autour d'une stratégie et de programmes qui rencontrent l'agrément des opérateurs du développement.

Le financement par projet devra évoluer vers le financement par programmes avec possibilités de négociation de programmes indicatifs à long terme. Le principe de la subvention devrait guider les financements dans ce secteur peu rentable et les termes de planification doivent autoriser les projets à accéder à leur propre autonomie.

La coopération régionale sous-tendra ce processus en raison de la commune d'intérêt de la région du Sahel et de la fragilité des solutions qui ne tiennent pas compte des interférences inter-étatiques.

III. - ORIENTATIONS POUR L'APPLICATION DE LA STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU SAHEL

3.1. Proposition d'une démarche

La proposition de démarche a pour point de départ deux options fondamentales de la stratégie :

- l'une politique : engagement total et volontaire des populations ;
- l'autre technique : l'approche globale.

Les actions proposées doivent remplir directement ou indirectement deux (2) fonctions liées pour parvenir à l'objectif final de réalisation de nouveaux équilibres socio-écologiques à savoir :

- concourir à la satisfaction des besoins des populations
- agir sur l'environnement soit en minimisant les facteurs humains de dégradation, soit en adaptant l'action de l'homme au climat et à l'environnement, soit, en maximisant les facteurs d'amélioration de la productivité.

3.2.1. Politique démographique

Trois types de mesures possibles :

- maîtriser et limiter la croissance de la population, et la croissance urbaine et opérer des transferts de populations.

Les effets attendus sont à moyen et long termes. Donc il s'agira là de la préparation de l'avenir et non de résoudre des problèmes présents.

3.2.2. Politique énergétique

- réduire la consommation
- développer les énergies alternatives et de substitution
- développer l'énergie électrique
- politique de prix et de commercialisation des produits.

3.2.3. Politique de recherche

De résultats attendus essentiellement à long terme, la recherche qu'elle soit fondamentale ou appliquée a par nature des fonctions d'adaptation et de maximisation.

L'objectif prioritaire national et régional est la mise au point d'espèces végétales et animales hautement productives et adaptées. Le CILSS y jouera un grand rôle.

La recherche permettra aussi d'améliorer les connaissances et le suivi du climat et de l'environnement.

Les mutations socio-culturelles et technologiques seront suivies pour adapter les politiques de développement à l'évolution des sociétés et des conc

3.2.4. Politique de l'eau et du sol

- Travaux de ~~conservation~~ des eaux
- Développement du stockage de l'eau (multiplication des micro-réalisations et des macro-réalisations si possible)
- Travaux de restauration et de défense des sols
- Développement de l'agro-foresterie
- Enrichissement des sols (fumures diverses, amendements).

3.3. Propositions d'axes d'interventions globales

3.3.1. Transformer les systèmes de production

L'une des clés de la lutte contre la désertification est la transformation des systèmes de production. Pour cela, il faut bien connaître ce qui existe.

Les actions proposées sont classiques mais leurs modalités d'exécution sont nouvelles parce que cadrées par l'option d'encadrement volontaire des populations".

- Intégrer la DRS/CES et l'agro-foresterie
- Diversifier les productions
- Rationaliser l'élevage transhumant
- Intégrer l'élevage à l'agriculture
- Développer l'emploi rural non agricole.

3.3.2. Aménager le territoire

- Aménager les terroirs
- Favoriser les spécificités et les complémentarités
- Traiter spécialement les zones péri-urbaines
- Mettre en valeur des terres nouvelles
- Déterminer la place et le rôle des réserves floristiques et fauniques

3.3.3. Adapter les institutions

- Organiser les services et former les agents polyvalents pour l'assistance à l'auto-développement des populations
- Améliorer la planification et l'organisation du suivi-évaluation.
- Créer une structure dite "Comité National de lutte contre la désertification"
- Définir et appliquer une politique de prix, de la commercialisation et des transports
- Adapter la législation foncière
- Elaborer un code rural.

3.3.4. Promouvoir l'engagement des populations

Cette option est l'axe central de la stratégie régionale de lutte contre la désertification, elle conditionne donc toutes les autres et constitue à ce titre le couronnement des propositions précédentes.

- Former et organiser les populations et les responsables à tous les niveaux local, régional, national.
- Initier et assister l'auto-développement des populations
- Satisfaire les besoins fondamentaux tout en générant une revenu monétaire minimum
- Dégager des surplus disponibles pour les producteurs et pour les collectivités.

3.4. Contribution du CILSS à l'application de la stratégie de lutte contre la désertification au niveau national.

Le CILSS avec l'appui du Club du Sahel et des Agences d'aide bilatérales et multilatérales se propose d'assister les Etats à réaliser l'application de la stratégie de lutte contre la désertification en effectuant les deux opérations suivantes :

3.4.1. Plans nationaux de lutte contre la désertification

Des missions de programmation seront envoyées dans chaque pays avec comme objectif de réaliser un plan indicatif basé sur les principes définies comme options stratégiques fondamentales.

- Réunions de concertation nationale

Chaque document de projet sera distribué au plan des institutions nationales et des personnes susceptibles d'aider à son application ainsi qu'à l'échelle des donateurs et des agences de coopération.

Une réunion de concertation sera provoquée à l'effet de statuer sur les engagements réciproques des différents partenaires dans le sens du financement harmonieux et de l'exécution des programmes proposés.

3.4.2. Programmes régionaux à thèmes spécifiques

Le CILSS entreprendra l'approfondissement des connaissances dans des domaines spécifiques qui sont de la préoccupation de tous les pays ou d'un groupe de pays membres.

C'est ainsi que démarrera prochainement le projet "Suivi des Ressources Naturelles Renouvelables au Sahel" portant sur la prévision des récoltes en fonction des crues du Niger, l'évolution des pâturages de la zone pastorale du Sénégal. De même, un projet sur les méthodes de suivi et d'évaluation des projets permettra au CILSS de constituer une banque de données sur les programmes en cours dans l'objet de mesurer les efforts et de rentabiliser les investissements futurs.

Des études sont parallèlement entreprises pour lever certains blocages techniques et socio-économiques : aménagement des forêts naturelles, aménagement de la faune, participation des populations, le problème énergétique, etc ...

IV. - CONCLUSION

L'ambition du CILSS est surtout de déterminer les impacts et les effets des politiques de développement de nos Etats et d'aider à améliorer les instruments de diagnostic, de programmation et de planification.

L'évolution des concepts stratégiques dépend pour une grande part de la capacité du CILSS à mener à bien ces exercices. Mais leur réussite est sous la responsabilité des pouvoirs publics qui sont seuls habilités à prendre les dispositions permettant l'application correcte des idées et des concepts.

La nécessaire synchronisation des actions des Etats et du CILSS est une garantie de succès dans une région où la rareté des ressources rend obligatoire leur emploi judicieux.